



BARÈME TARIFAIRE MAISON DE SANTÉ DE NOGENT

FRAIS DE SÉJOUR

Les soins dispensés à la Maison de Santé font l'objet d'une facturation. Les tarifs sont conventionnés par les organismes d'Assurance Maladie. Les frais d'hospitalisation et de séjour restant à votre charge dépendent de votre couverture sociale et de votre mutuelle.

Si vous êtes assuré social, la Sécurité Sociale prend en charge 80 % de vos frais médicaux pendant les 30 premiers jours de votre hospitalisation. Les 20 % restants, dénommé « ticket modérateur », demeurent à votre charge ou à celle de votre mutuelle si vous en avez une. À partir du 31^{ème} jour d'hospitalisation, votre séjour est pris en charge à 100 % par la Sécurité Sociale.

Un « forfait journalier » vous sera facturé 15.00€ par jour de présence, y compris le jour de sortie. Il correspond à votre participation financière aux prestations hôtelières et s'applique à toutes les hospitalisations sauf certains cas d'exonérations. Ce forfait est perçu par la clinique pour le compte de la Sécurité Sociale à laquelle il est intégralement reversé.

Ce forfait journalier peut être pris en charge par certaines mutuelles, pour tout ou partie. Par ailleurs, le forfait journalier n'est pas facturé en plus du ticket modérateur, car il en fait déjà partie.

HONORAIRES MÉDICAUX

Les professionnels de santé intervenant à titre libéral dans l'établissement peuvent pratiquer des dépassements d'honoraires. Dans ce cas, cette information vous est communiquée dans la fiche tarifaire, transmise lors de votre admission.

NOS OFFRES DE PRESTATIONS HÔTELIÈRES

NOS CHAMBRES PARTICULIÈRES POUR CONVENANCE PERSONNELLE

A la Maison de Santé, vous avez la possibilité de séjourner dans une chambre individuelle. Cette exigence particulière doit être formulée par vos soins, par écrit, via le bulletin d'admission, lors de votre admission (ou votre consultation de préadmission) et fera l'objet de la facturation d'un supplément.

En fonction de nos disponibilités, plusieurs options s'offrent à vous :

Offre Economique : une chambre individuelle avec cloison, vous offrant un espace d'environ 15m², une salle de bain et des WC séparés et partagés. La télévision et le WIFI vous sont proposés gratuitement par l'établissement.

Offre Standard : une chambre individuelle avec vue sur rue calme, vous offrant un espace d'environ 16m², une salle de bain et des WC personnels. La télévision et le WIFI vous sont proposés gratuitement par l'établissement.

Offre Confort : une chambre individuelle avec vue sur rue calme ou sur le parc de la clinique, vous offrant un espace d'environ 17m², un double placard, une salle de bain et des WC personnels. La télévision et le WIFI vous sont proposés gratuitement par l'établissement.

Offre Grand Confort : une chambre individuelle de deux pièces (avec vue sur rue) de 29m² ou avec baignoire (avec vue sur le parc de la clinique) de 22m², une salle de bain et des WC personnels. La télévision et le WIFI vous sont proposés gratuitement par l'établissement.

NOS AUTRES SUPPLEMENTS HÔTELIERS

Nous vous proposons également d'autres suppléments hôteliers de type viennoiseries, collation, bouteille d'eau, repas Casher, changement quotidien des draps, couverture et oreiller supplémentaire, téléphone. Ces prestations feront l'objet d'une demande écrite de votre part pour y souscrire.

NOS TARIFS

Les chambres particulières pour convenance personnelle :

Les offres présentées ci-dessus sont au tarif journalier de :

Offre	Tarif journalier TTC
Economique	65.00€
Standard	130.00€
Confort	170.00€
Grand Confort	450.00€

Les autres prestations en supplément :

Prestation	Tarif journalier TTC
Pain au chocolat au petit-déjeuner	1.00€
Croissant au petit-déjeuner	1.00€
Collation à 16h (boisson chaude + viennoiserie)	2.60€
Bouteille de 1 litre d'eau minérale	1.00€
Déjeuner et dîner Casher	13.80€ par repas
Changement quotidien des draps	4.50€
Couverture supplémentaire	14.80€ pour le séjour
Oreiller supplémentaire	7.50€ pour le séjour
Téléphone	7.50€ d'ouverture de ligne + 0.16€ l'unité de consommation
Repas visiteur	15.00€ par repas